

Convocation du 13 septembre 2018 SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt et un du mois de septembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Saint Clément dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain RENNER, Maire.

Présents : MM RENNER Sylvain, TERME Grégory, BONNET Natacha, DIDION Bernard, LALIGANT Sylvain, JAUZE Corinne, WIPF Jean-Marie.

Absents : MM BETIS Yoan, SAINTE CROIX Francis.

Absent ayant donné procuration : MM PERSE Coralie à JAUZE Corinne

Monsieur Sylvain RENNER, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. TERME Grégory, Adjoint au Maire est désigné pour remplir cette fonction.

Le Maire propose à l'Assemblée d'approuver le compte rendu de la séance du 13 juin 2018.

Ce dernier est adopté à la majorité des membres présents.

Mme BONNET Natacha, Conseillère Municipale, refuse d'approuver le compte rendu.

16-2018/Annulation de titres sur exercice antérieur

La commission de surendettement informe de l'annulation de la dette concernant la location de l'appartement du château sis « Rue Saint Clément », le montant de cette dette s'élève à la somme de 2 111.08 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à la majorité décide d'approuver l'effacement de cette dette.

Le Maire est chargé de procéder aux écritures comptables nécessaires à cette annulation sur l'exercice 2018

CDG 30 / Affiliation de l'Agence Technique Départementale

Le Conseil Municipal approuve cette affiliation à l'unanimité

CCPS/ Chantier d'insertion 2019

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer pour l'année 2019 la réfection du pont du Quiquillhan

17-2018/Création d'un terrain Multisport

Le Maire présente le projet d'un terrain Multisport sur la parcelle communale cadastrée A 812 située Rue des Fontaines

Le cout de l'opération est évalué à 75 000 €/HT soit 90 000 €/TTC

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

Convocation du 13 septembre 2018 SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018

- D'approuver le projet à l'unanimité
- De solliciter des subventions auprès de :
 1. La Région Occitanie
 2. Le Département du Gard
 3. La CAF du Gard
 4. La Communauté de Communes du Pays de Sommières
- De mandater le Maire pour signer l'ensemble des documents afférent à cette affaire

Location salle du château

A la demande d'un administré, à titre exceptionnel, le conseil Municipal décide à l'unanimité de louer la salle du château en date du 9 mars 2018 et fixe le tarif à 50 euros.

Festivités de fin d'année

- Le 11 novembre à 10h au cimetière
- Le spectacle de Noël des enfants le samedi 15 décembre salle de la mairie
- Illumination de Noël du 3 décembre au 4 janvier

Question diverses

Le Conseil Municipal décide de demander l'autorisation au Département de poser un panneau d'interdiction de stationner au croisement de la rue du Bois de Paris

La séance est levée à 19 h 20

Le Maire, Sylvain RENNER,		
Grégory TERME	Sylvain LALIGANT	Bernard DIDION
Natacha BONNET	Jean-Marie WIPF	Corinne JAUZE
Yoan BETIS	Francis SAINTE CROIX	Coralie PERSE